

# PROJET D'ETABLISSEMENT

## SOMMAIRE

INTRODUCTION p.3

LE PROJET D'ACCUEIL p.4

LE PROJET EDUCATIF p.16

LE PROJET SOCIAL ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE p.23

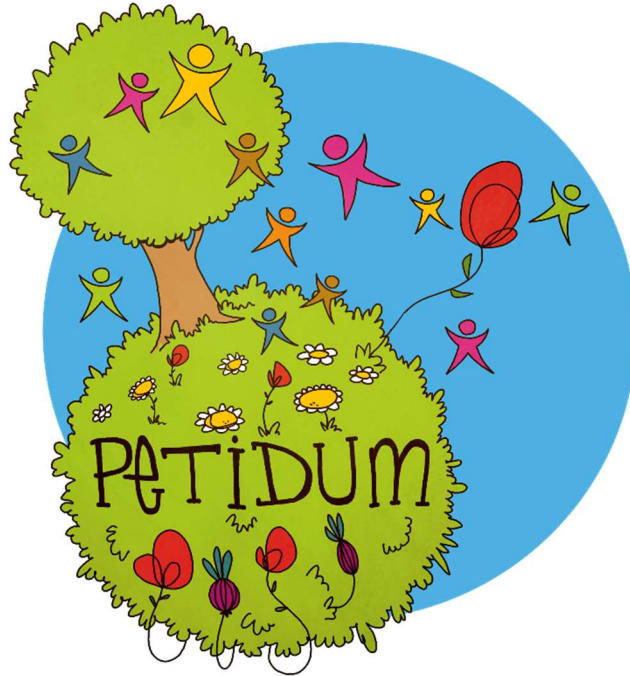
## INTRODUCTION

Petidum est un multi-accueil collectif à gestion parentale situé au 2 rue des Quintus à Quinçay. La structure est une association de type loi 1901.

Petidum accueille tous les enfants du territoire de la Communauté de Commune du Haut-Poitou.

La structure ouvre ses portes en septembre 1993 suite à l'association de plusieurs parents désirant un mode d'accueil collectif sur la commune.

Petidum s'installe dans les bâtiments de l'ancienne salle des fêtes de Quinçay, remis aux normes. Depuis de nombreux travaux ont été effectués et validés par la PMI.



# LE PROJET D'ACCUEIL

Le 6 juillet 2022

# Sommaire

## CHAPITRE 1 L'ACCUEIL A PETIDUM p.6

- Capacité d'accueil p.6
- Prestation d'accueil p.6
  - Durée et rythme d'accueil p.6
  - Type d'accueil p.7
  - Restauration p.7
  - Hygiène p.8
  - Sommeil p.8
  - Santé p.8
  - Activités extérieures et sorties p.8
  - Période d'adaptation/familiarisation p.9

## CHAPITRE 2 L'ESPACE D'ACCUEIL p.10

## CHAPITRE 3 ACCUEIL D'ENFANT PORTEUR DE HANDICAP OU ATTEINT DE MALADIE CHRONIQUE p.12

## CHAPITRE 4 L'EQUIPE DE PETIDUM p.13

- L'équipe p.13
- Les temps de réflexion et d'analyse p.14

# Chapitre 1

## L'accueil à Petidum

### ○ Capacité d'accueil

La structure Petidum dispose d'un agrément de la PMI pour accueillir 16 enfants de 10 semaines à 6 ans. Il est possible d'accueillir en surnombre 15% de cet effectif, soit au total 18 enfants en simultanément.

### ○ Prestation d'accueil

#### Durée et rythme de vie

- Petidum est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 à l'exception des jours fériés. Dans la mesure du possible, il sera demandé aux parents de venir chercher les enfants vers 18h15, afin de permettre un temps d'accueil, d'obtenir les informations sur la journée de leur enfant, et de laisser du temps aux personnels du multi-accueil de ranger.

- Petidum ferme en moyenne 4 semaines par an :

- Une semaine minimum pendant les vacances de fin d'année (en général entre le 25 décembre et le 1er janvier)
- Trois semaines consécutives minimum entre le 31 juillet et le 31 août.
- Lors du pont de l'ascension
- Le bureau peut décider d'une fermeture exceptionnelle en cas :
  - ✓ D'enfants en nombre insuffisant (inférieur ou égal à 3)
  - ✓ Suite à des sondages auprès des familles
  - ✓ Suite à des épidémies
  - ✓ En cas de force majeure
  - ✓ Lors des ponts, le multi-accueil ne sera ouvert qu'à partir de 6 enfants inscrits.

- Trois journées pédagogiques sont prévues par an pour permettre à l'équipe de retravailler autour du projet pédagogique et ainsi maintenir un service d'accueil de qualité. Ces jours de fermeture ont lieu en février, juillet et décembre.

Les fermetures de la structure sont déterminées et votées par les familles lors de l'assemblée générale de septembre, sur proposition du conseil d'administration, après avis de l'équipe. Les parents sont également informés par mail et sur le site internet de la structure.

## Type d'accueil

Il faut distinguer 3 types d'accueil :

- *L'accueil régulier au prévisionnel* : L'enfant est déjà connu et inscrit dans la structure. Ce type d'accueil correspond à une présence régulière de l'enfant, sans volume horaire minimum. Il fait l'objet d'un contrat signé tous les ans. Les besoins sont, soit connus à l'avance et récurrents, soit les familles ont des horaires de travail variables ou décalés ne leur permettant pas d'anticiper à l'année les horaires et les jours de présence.

- *L'accueil occasionnel* : L'enfant est déjà connu et inscrit dans la structure. Ce type d'accueil correspond à une présence irrégulière de l'enfant. Les besoins sont connus, ponctuels et non récurrents. La signature d'un contrat n'est pas nécessaire.

- *L'accueil d'urgence* : les besoins des familles ne peuvent pas être anticipés, l'enfant n'a jamais fréquenté la structure. La signature d'un contrat n'est pas nécessaire.

## Restauration

A Petidum, l'équipe a fait le choix d'avoir un.e professionnel.le qualifié.e pour la préparation des repas et l'entretien des locaux. Ainsi, le personnel pédagogique peut se consacrer uniquement à l'accompagnement des enfants lors du repas.

Les repas sont proposés par la structure à partir du moment où l'alimentation de l'enfant a été diversifiée à la maison. Il sera demandé aux parents de signaler tout changement alimentaire de l'enfant afin que l'équipe et la famille soient en cohérence.

L'association a signé un contrat avec un prestataire, la SPRC (société poitevine de restauration collective) située à Saint-Benoît. Cette dernière livre le repas de midi et le goûter tous les jours. Les menus, établis par une diététicienne, sont conformes au plan de nutrition et aux recommandations de la GEMRCN (Groupement d'Etude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition). La SPRC s'adapte au régime alimentaire particulier (ex : sans porc, végétarien...)

Les menus sont affichés mensuellement sur le tableau dans le hall de la structure, et consultables sur le site internet du multi-accueil.

Les familles conservent la possibilité de pouvoir apporter les repas de leur enfant.

Seuls les repas du midi et du goûter sont fournis par la structure.

Concernant les bébés de moins de 6 mois qui n'en sont pas encore à une alimentation diversifiée, le multi-accueil a choisi de proposer GALLIA 1 et 2 comme marque de lait. Les familles ont aussi le choix de prendre le lait du multi-accueil ou d'apporter leur propre marque de lait ou le lait maternel en cas d'allaitement.

Seuls, les laits 1ers et 2ème âge sont fournis par la structure.

L'eau du robinet est donnée à volonté tout au long de la journée, en fonction des besoins et de la demande de chaque enfant. Pour les nourrissons, de l'eau en bouteille est utilisée.

A noter que le choix des familles n'aura aucune incidence sur le taux horaire facturé.

Les familles doivent fournir au multi-accueil 2 biberons (marqués au nom de l'enfant).

## Hygiène

Les changes sont effectués à l'eau et au savon, avec un gant et une serviette, dédiés à l'enfant. Les couches sont fournies par la structure via l'entreprise cellulose de Brocéliande (marque Pommette Écologique). Les parents peuvent apporter leurs couches s'ils le souhaitent, ainsi que du liniment ou autre produit de change. A noter que le choix des familles n'aura aucune incidence sur le taux horaire facturé.

Des vêtements de rechange doivent être fournis par les parents (marqués au prénom de l'enfant) : pantalon, pull, sous-vêtements, chaussettes.

## Sommeil

L'équipe respecte au maximum le rythme de sommeil de chaque enfant.

Il apparaît donc important pour l'équipe de ne pas réveiller un enfant qui dort.

La crèche fournit les draps et les turbulettes. Chaque enfant dispose d'un lit attitré.

Des interphones sont présents dans chaque chambre, un.e professionnel.le pourra être amené.e à rester avec l'enfant si besoin (angoisse nécessitant une présence, un bercement...).

Les grands sont accompagnés en permanence par un.e professionnel.le dans leur dortoir. Celle-ci veillera à l'endormissement, la surveillance et le réveil du groupe sur tout le temps de sieste.

## Santé

Un enfant malade est accepté dans la structure dans la mesure où son état de santé est compatible à la vie en collectivité.

C'est la responsable ou la personne en continuité de fonction de direction qui donne son appréciation pour l'acceptation ou non d'un enfant malade.

Un enfant présentant une température supérieure ou égale à 38° à son arrivée au multi-accueil ne sera pas accepté dans la structure. (Cf protocole de délivrance de soins spécifique)

Si l'enfant est malade au cours de la journée, l'équipe appelle systématiquement les parents. Dans le cas où la structure n'arriverait pas à les joindre, les décisions d'intervention (médecin ou hôpital) sont à la charge de la responsable du multi-accueil, surtout si l'état de l'enfant s'aggrave.

En cas de situation grave et urgente, les pompiers ou le SAMU seront appelés et si besoin, un transfert à l'hôpital sera effectué. (Cf protocole d'urgence)

L'équipe de Petidum, en concertation avec le référent "Santé et Accueil inclusif", a fait le choix de ne pas administrer de médicaments sauf dans certains cas précis (Cf protocole d'administration des médicaments et tout acte de soin).

## Activités extérieures et sorties

Le jardin est une pièce intégrante de la structure et est développé dans cet objectif. Le jardin est investi aussi souvent que possible.



L'équipe a fait le choix de sortir par tous les temps avec les enfants. C'est pourquoi Petidum a investi dans des combinaisons imperméables.

Les manteaux, bottes, bonnets... sont apportés par les parents et étiquetés au prénom de l'enfant.

L'équipe travaille le plus souvent possible à proposer des sorties extérieures au multi-accueil à pied ou en taxi (promenade dans Quinçay, bibliothèque, parc, marché, ludothèque, etc...)

Tous les ans, au mois de Juin, les passerelles entre l'école et Petidum sont organisées afin de faire découvrir aux enfants leur futur lieu d'accueil.

Des intervenants extérieurs proposent régulièrement leurs interventions (musique, psychomotricité, peinture, lecture...) et font ponctuellement partie de l'équipe pédagogique.

#### Période de familiarisation/adaptation

Pour un meilleur accueil de l'enfant et de sa famille, une période de familiarisation est nécessaire. Celle-ci s'étalera le plus souvent sur deux semaines consécutives. Elle permet de familiariser l'enfant, sa famille à son nouveau milieu de vie et aux professionnel.le.s qui s'occuperont de lui, de le sécuriser lui et ses parents par une séparation en douceur.

Dans la mesure du possible, deux professionnel.le.s seront dédiées et référentes lors de la période d'adaptation d'un enfant, afin de favoriser les repères de l'enfant.

Les temps d'accueil sur la période d'adaptation sont gratuits lors de la présence des parents et deviennent payants lorsque l'enfant reste seul.

## Chapitre 2

### L'espace d'accueil

#### ○ Le hall d'entrée

Le hall d'entrée est le premier espace de l'accueil de l'enfant et de ses parents. Il est meublé par les porte-manteaux des enfants et leurs casiers, qui sont identifiés grâce à leur prénom et une photo de chacun d'eux. Des meubles hauts, équipés de matelas permettent de déshabiller et rhabiller les enfants lors de l'arrivée à Petidum puis lors du départ.

Le hall d'entrée est également le lieu d'affichage de nombreuses informations à destination des parents :

- Menus de la semaine
- Trombinoscope de l'équipe
- Calendrier mensuel avec activités prévues et anniversaire
- Planning de rotation pour les familles affectées au tri sélectif
- Infos diverses sur évènements organisés par partenaires : conférence sur la parentalité organisée par la CAF, bourse aux vêtements bébé...

Dans le hall se trouve également la bibliothèque dans laquelle les familles peuvent emprunter des livres sur la parentalité et la psychologie de l'enfant.

#### ○ La pièce principale

La pièce de vie est organisée en 5 espaces de jeux :

- Espace sensoriel et de manipulation : jeux sonores, visuels, olfactifs...
- Espace moteur : grimper, sauter, ramper, lancer...
- Espace jeu de rôle : la cuisine, la marchande, le bricolage, le chantier...
- Espace jeu de mise en scène : ferme, animaux, garage, playmobil 123...
- Espace jeu d'assemblage : Duplo, Kapla, Lego, animaux magnétiques...

L'équipe a fait le choix de mettre à disposition des enfants des pochettes à doudou/tétines ; les enfants peuvent y ranger leur doudou ou leur tétine, ou au contraire aller les chercher lorsqu'ils en ressentent le besoin.

#### ○ Les dortoirs

Le temps de sommeil est organisé sur deux espaces :

- deux dortoirs pour les petits avec des lits à barreaux
- un dortoir pour les grands avec des matelas au sol

### ○ La salle de change et les sanitaires enfants

La salle de change est organisée de façon à favoriser l'autonomie de l'enfant : escalier permettant d'accéder seul à la table à langer, accès libre des couches dans les placards...

Elle comprend deux plans de change avec deux lavabos et un escalier au milieu, ainsi que deux toilettes et un lavabo à hauteur d'enfant.

Chaque enfant se verra attribuer une panier personnelle comprenant les changes et produits nécessaires.

### ○ L'espace repas

L'espace repas est meublé de façon à permettre à l'enfant d'être confortablement installé pour ce temps : table basse, chaise de différentes tailles avec accoudoirs et repose pieds...

Deux lavabos à hauteur d'enfant sont également accessibles dans cet espace pour que les enfants puissent se laver les mains en toute autonomie.

Pour les enfants dont le développement moteur ne leur permet pas encore d'être assis à table, la prise des repas se fait dans les bras de l'adulte, dans la salle de vie.

L'espace repas jouxte la cuisine – non accessible aux enfants –. Il est séparé par un comptoir qui permet le passage des assiettes et les échanges entre la/le professionnel.le chargé.e de la préparation des repas et les professionnel.le.s qui accompagnent les enfants lors des repas.

### ○ La cuisine

La cuisine est complètement ouverte en hauteur. Elle jouxte l'espace repas, la salle principale et la buanderie. Ces trois accès sont sécurisés afin que les enfants ne puissent pas s'y rendre.

### ○ Le bureau

Il est utilisé pour le travail administratif. Il dispose de 2 postes de travail dont le principal permet d'accueillir les familles.

### ○ La salle de pause

Elle est réservée au personnel pour les temps de repas et de pause. Elle n'est pas accessible aux enfants.

### ○ Le jardin

Le jardin est composé de plusieurs espaces et agréments : toboggan et structure de jeux, cabane de jardin, cuisine extérieure, bac à fleurs, matériel pour parcours de motricité (bûches de bois, poutrelles, palettes...), banc, bac à sable, robinet d'eau, table de repas. Les espaces ombragés permettent de l'utiliser toute l'année.

## Chapitre 3

# Accueil d'enfant porteur de handicap ou atteint de maladie chronique

A Petidum, nous accueillons des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique dans la mesure où les locaux et nos compétences le permettent.

Nous avons dans l'équipe un.e professionnel.le, référent.e handicap, familiarisé.e avec cet accueil mais sans formation spécifique. Nous nous appuyons sur la référente handicap petite enfance de la Vienne et sur le référent "Santé et Accueil inclusif" pour toutes interrogations spécifiques.

Un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) est mis en place pour nous permettre d'avoir toutes les informations nécessaires au bon accueil de l'enfant. Ce PAI est rédigé par le médecin de l'enfant puis validé par le référent "Santé et Accueil inclusif" de la structure.

Chaque enfant peut participer aux activités prévues et reçoit s'il en a besoin des soins spécifiques.

Les locaux de la structure permettent une accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduites (PMR) dans la pièce de vie ainsi que dans les sanitaires adultes.

# Chapitre 4

## L'équipe de Petidum

### ○ L'équipe

#### Les membres de l'équipe

- **Aline Robert** : responsable de la structure par délégation de pouvoirs de la Présidente, Educatrice de Jeunes Enfants, elle travaille en coopération avec les membres de l'association pour assurer la qualité de service et a un rôle de management du personnel, elle assure le suivi administratif des familles, travaille en partenariat avec les collectivités territoriales, Elle assure un rôle de lien entre les parents gestionnaires et l'équipe ainsi qu'auprès des partenaires. Elle dispose de 17h30 dédiées aux fonctions de direction. Elle est également présente dans l'encadrement des enfants avec un rôle de soutien pédagogique auprès de l'équipe.
- **Adèle Barbarin** : coordinatrice pédagogique, Educatrice de Jeunes Enfants, dispose d'une délégation de responsabilité. Elle est coordinatrice de l'équipe pédagogique et des projets, gère les livres et les commandes pédagogiques, est référente des stagiaires EJE. Elle dispose de 7 heures de gestion administrative et d'un temps auprès des enfants.
- **Aurore Rex** : auxiliaire de Puériculture, dispose d'une délégation de responsabilité. Elle est référente santé et handicap, assure une mission relative aux protocoles de soins, d'hygiène et de sécurité. Elle assure le suivi avec la SPRC (société de restauration), du roulement des tâches des familles Elle met à jour le site internet, le document unique. Elle est référente des stagiaires CAP AEPE (accompagnant éducatif petite enfance) et du DEAP (diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture). Elle dispose de 7 heures de gestion administrative et d'un temps auprès des enfants.
- **Marine Lallouette** : auxiliaire de Puériculture, dispose d'une délégation de responsabilité. Elle assure la gestion de la pharmacie, du stock de couches, du stock confinement, des étiquettes casiers/panières, des biberons et des dossiers médicaux
- **Régine Poupard** : auxiliaire petite enfance, dispose d'une délégation de responsabilité. Elle assure la gestion du stock des produits d'entretien en lien avec la maîtresse de maison.
- **Emilie Daunay** : auxiliaire petite enfance. Elle assure l'achat des courses mensuelles.
- **Céline Faucher** : auxiliaire petite enfance, elle assure la gestion des livres et des étiquettes casiers/panières.

- **Margaux Desjardins** : maîtresse de maison. Elle assure la préparation des repas ainsi que l'entretien des locaux et du linge. Elle participe à la gestion du stock des produits d'entretien.
- **Béatrice Saintillan** : comptable, elle assure la gestion des factures familles et fournisseurs, des règlements et participe à la préparation, et au suivi des budgets
- **Romain Dindinaud** : médecin "Réfèrent Santé et Accueil inclusif"
- **Myriam Lever** : psychologue. Intervient lors de l'analyse de la pratique

Des remplaçant.e.s peuvent venir compléter cette équipe. Un livret d'accueil leur est transmis avant leur arrivée dans la structure. Un mot de présentation est également envoyé ou affiché auprès des familles.

### Le travail d'équipe

Petidum se compose d'une équipe pluridisciplinaire qui travaille autour des mêmes projets et des mêmes valeurs.

Pour se faire, une réunion d'équipe de 2 heures est organisée tous les mois et trois journées pédagogiques de 7 heures sont mises en place dans l'année.

La directrice et la coordinatrice pédagogique accompagnent l'équipe au quotidien de façon collective ou individuelle.

Tous les ans, un entretien individuel avec chaque salarié.e est organisé pour faire un bilan de l'année et préparer les objectifs pour l'année suivante. Tous les deux ans un entretien professionnel est ajouté à l'entretien individuel.

Chaque membre du personnel travaille dans les mêmes locaux et accompagne l'ensemble des enfants.

Petidum étant une structure associative à gestion parentale, des commissions sont organisées par les membres de l'équipe et les parents sur différents thèmes.

- o **Les temps de réflexion et d'analyse**

### La formation

Petidum s'attache à former régulièrement le personnel. Les membres de l'équipe disposent d'une formation collective chaque année qui s'effectue lors d'une journée pédagogique. Le thème est choisi en équipe et la coordinatrice pédagogique recrute un intervenant.

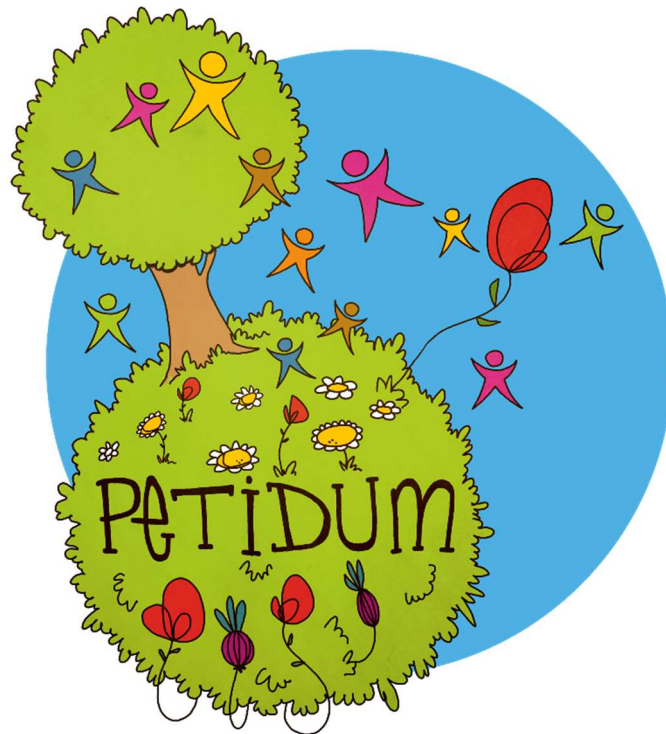
Des formations individuelles sont également proposées. Chaque professionnel.le peut choisir une formation afin de développer ses compétences professionnelles.

Les professionnel.le.s peuvent également avoir accès à des colloques, des réunions à thèmes en présentiel ou en Visio, afin d'enrichir leurs pratiques professionnelles.

Les stagiaires en formation ont toute leur place à Petidum, un livret d'accueil leur est remis à leur arrivée, toute l'équipe les accompagne sur le terrain, répond à leurs questions et les intègre à l'équipe. Pour le suivi, le/la stagiaire se verra attribuer un.e référent.e avec qui il aura des temps d'échanges individuels hebdomadaires.

#### Les temps d'analyse des pratiques professionnelles

Tous les mois et demi, un temps d'échange d'une durée de 2 heures est organisé dans le cadre de l'analyse des pratiques professionnelles. Une psychologue accompagne l'équipe durant ces séances afin de lui permettre de mener une réflexion sur son positionnement professionnel. Ce temps est essentiel car en fonction des analyses possibles, chaque professionnel.le peut envisager une prise de recul, une mise à distance face aux difficultés rencontrées afin de penser d'autres perspectives de travail. Ce lieu d'élaboration d'un « savoir-faire et d'un savoir-être » au cas par cas, en fonction de chaque situation, offre un espace de régulation.



# LE PROJET ÉDUCATIF

Le 6 juillet 2022



# Sommaire

INTRODUCTION p.18

CHAPITRE 1 LA CHARTE NATIONAL POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT p.19

CHAPITRE 2 LES VALEURS DE PETIDUM p.21

CHAPITRE 3 LE SHEMA p.22

# Introduction

Petidum est une structure associative à gestion parentale, de ce fait les parents, membres de l'association, sont acteurs de la réalisation du projet éducatif.

Il est pensé et construit par une commission, réunissant les familles et les membres de l'équipe, qui réfléchissent ensemble aux valeurs éducatives qu'ils souhaitent défendre. Ces valeurs reflètent les dispositions prises par l'équipe au quotidien pour assurer l'accueil, le soin, le développement, l'éveil et le bien-être des enfants. Il servira également de socle, de guide à l'équipe de professionnel.le.s pour réfléchir et construire le projet pédagogique qui définit les pratiques pédagogiques mises en place de façon concrète auprès des enfants pour répondre au projet éducatif.

# Chapitre 1

## La Charte national pour l'accueil du jeune enfant

Le projet éducatif s'accorde avec :

### *“La charte nationale pour l'accueil du jeune enfant”.*

Cette charte propose les 10 grands principes suivants pour permettre aux enfants de grandir en toute confiance dans l'environnement dans lequel ils évoluent.

En prenant en compte les besoins fondamentaux des tout-petits, elle reformule les pratiques professionnelles à partir du point de vue de l'intérêt supérieur de l'enfant, et explicite la manière dont le monde de la petite enfance peut poser les bases nécessaires à un développement complet et harmonieux, respectueux des droits, des besoins et de la singularité de chaque petite fille et de chaque petit garçon.

1. Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.
2. J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
3. Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
4. Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
5. Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
6. Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.

7. Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.

8. J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.

9. Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.

10. J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.

## Chapitre 2

### Les valeurs de Petidum

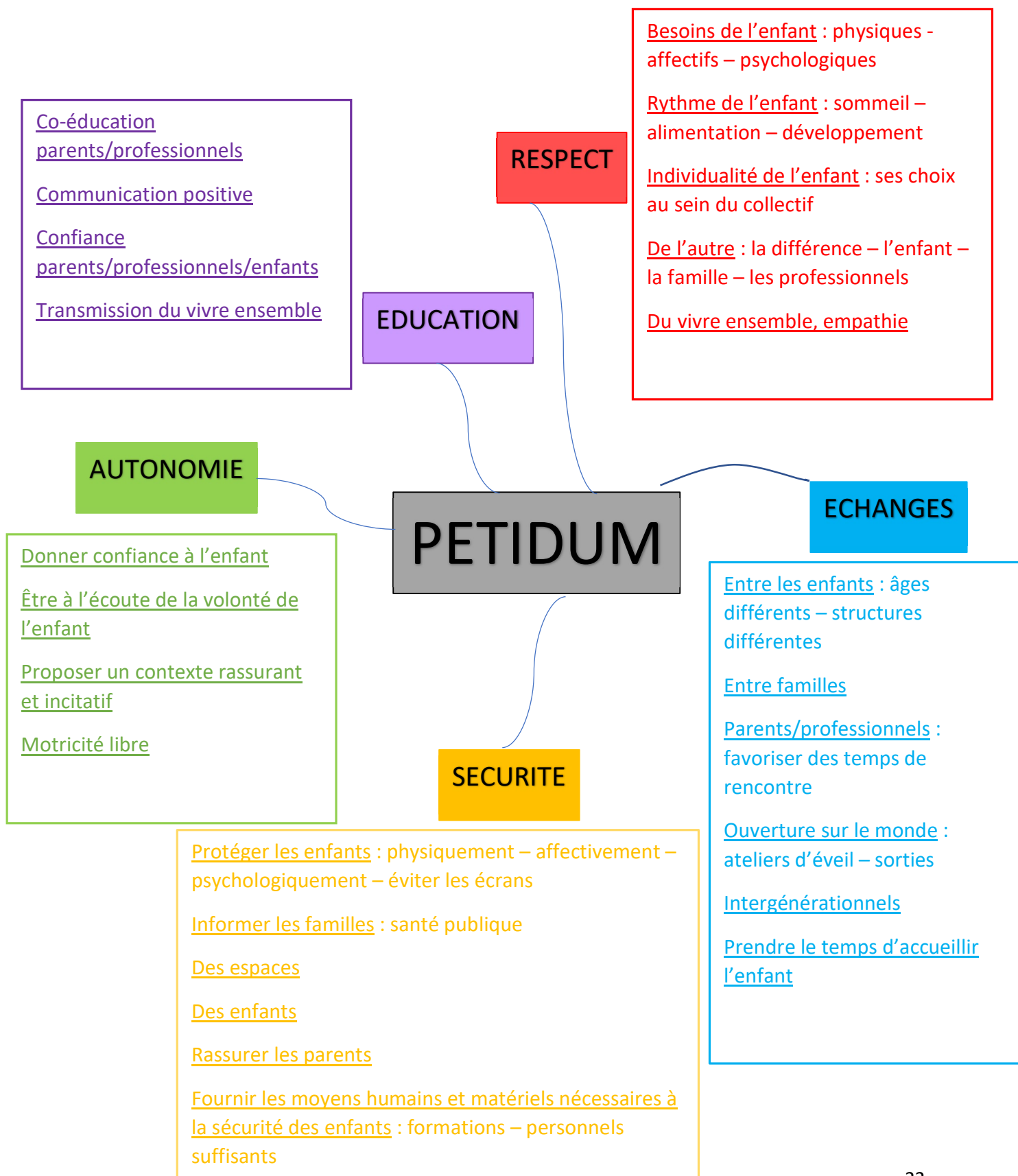
Suite à la commission, 5 valeurs essentielles à l'accompagnement quotidien des enfants à Petidum ressortent de ces temps d'échange :

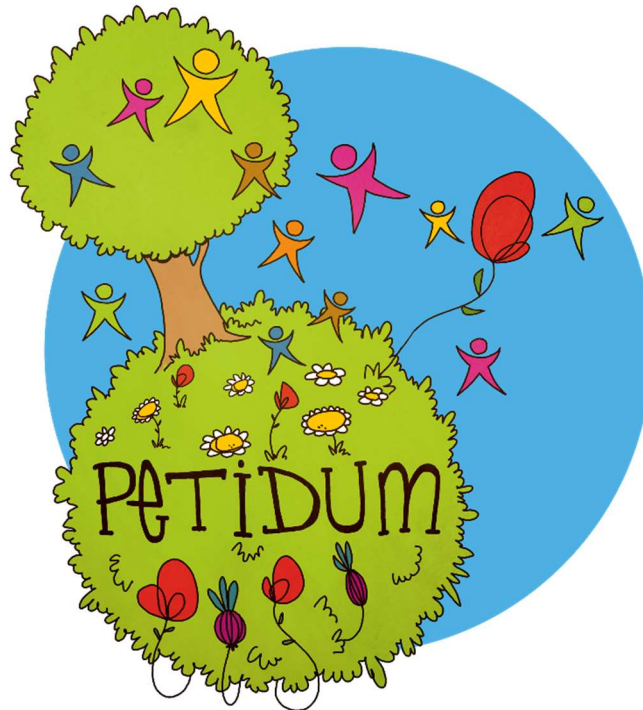
- Education : Associer le multi-accueil comme lieu de co-éducation et de communication bienveillante
- Échanges : Mettre en avant le multi-accueil comme lieu d'échanges divers et variés
- Respect : Considérer l'enfant et l'autre en tant que personne, prendre en compte ses besoins et s'y adapter
- Sécurité : Fournir un lieu et un accueil sécurisant pour les enfants et les familles
- Autonomie : Mettre en place un environnement et proposer un accompagnement qui permet à l'enfant de "faire seul"

Un schéma a été créé autour de ces 5 mots clés et de ce qui en découle.

# Chapitre 3

## Le schéma





# PROJET SOCIAL ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Le 6 juillet 2022

# Sommaire

## CHAPITRE 1 INTEGRATION DE PETIDUM DANS SON ENVIRONNEMENT SOCIAL p.25

- L'environnement de Petidum p.25
- Besoins et demandes des familles p.27
- Réponse de Petidum p.27

## CHAPITRE 2 MODALITES DE RELATIONS PARTENARIALES p.28

- Insertion de Petidum dans la vie économique locale p.28
- Insertion de Petidum dans la dynamique territoriale et partenariales p.28

## CHAPITRE 3 MODALITES DE PARTICIPATION DES FAMILLES p.30

- Participation des familles p.3
- Accueil de l'enfant porteur de handicap p.30
- Accompagnement à la parentalité p.30
- Mise en œuvre de droits pour les familles en insertion sociale ou professionnelle p.31

## CHAPITRE 4 DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT DURABLE p.32

- Mesures concrètes dans la démarche de développement durable p.32
- L'espace extérieur de Petidum p.32



# Chapitre 1

## Intégration de Petidum dans son environnement social

### ○ L'environnement de Petidum

**Cette partie s'appuie essentiellement sur les données publiées par l'INSEE (issues du dernier recensement de 2018).**

#### Caractéristiques géographiques

Petidum se situe sur la commune de Quinçay et la Communauté de Communes du Haut-Poitou, dans le département de la Vienne. Elle est rattachée au bassin d'emploi de Poitiers, qui comprend les territoires de la Communauté Urbaine de Grand Poitiers, de la Communauté de Communes du Haut Poitou et de la Communauté de communes des Vallées du Clain, qui rassemblent 87 communes et 261 919 habitants.

Le territoire s'articule autour du centre urbain Poitiers-Futuroscope qui centralise l'emploi et les migrations domicile travail, et autour d'une seconde couronne rurale organisée en bassins de vie autour de Vouillé.

#### Ressources du territoire

Le territoire de la commune de Quinçay est au croisement du bassin d'emploi de Poitiers et du bassin de vie de Vouillé, ce qui lui confère une dynamique certaine.

Le territoire de Quinçay dispose des équipements et ressources suivantes :

- Écoles maternelle et élémentaire
- Équipements sportifs et de loisirs : stade, city stade, salle des fêtes, gymnase, maison de la culture et du lien social
- Bibliothèque
- EHPAD
- Tissu associatif riche (sportif et culturel)

- Commerces
- Marché avec artisans et producteurs locaux.

Plusieurs lotissements sont en cours de construction sur la commune. Des voies de mobilité douce se développent pour relier le centre bourg aux différents hameaux, voire à Vouillé.

### Caractéristiques de la population

La commune de Quinçay compte, au recensement INSEE de 2018, 2 187 habitants, qui représentent 850 ménages (ménages = foyer de 1 ou plusieurs personnes). Après avoir connu un important développement de sa population entre 1968 (709 habitants) et 2013 (2 218 habitants), Quinçay voit sa population décroître légèrement en 2018.

Cette population est composée d'un petit peu plus d'enfants de moins de 15 ans que la Vienne et la France (18,5 % de - de 15 ans à Quinçay, 17,5% en France et 16,7 % en Vienne).

Elle comprend beaucoup moins de jeunes de 15 à 29 ans (11% seulement de la population Quincéenne contre 18,6% de la population de la Vienne). Elle est par contre composée de davantage d'adultes entre 30 et 59 ans (42% de la population, contre 37% au niveau national et 36% en Vienne).

Les ménages de Quinçay sont en grande majorité des familles avec enfants : 77,5% des ménages ont au moins un enfant en 2018 (58,7% dans la Vienne). Toutefois le solde naturel est négatif, avec un taux de natalité inférieur au taux de mortalité (respectivement 9‰ et 11,3‰). 17 naissances ont été domiciliées à Quinçay en 2020.

La population Quincéenne est principalement composée d'actifs ayant un emploi (74,2% de la population). Le taux de chômage y est faible en comparaison des autres territoires : 4,8% à Quinçay, 6,7% pour la CC Haut Poitou et 8,9% dans la Vienne.

Les principales catégories socio-professionnelles des ménages de Quinçay sont celles des professions intermédiaires (20% des ménages en 2018), des cadres (19,1% des ménages) et des employés (18,3%).

Les catégories socio-professionnelles des cadres, des professions intermédiaires et des artisans / commerçants / chefs d'entreprise sont sur-représentées à Quinçay par rapport aux territoires environnants :

- Professions intermédiaires : 20,10% à Quinçay / 16% pour la CC Haut Poitou / 14% pour la Vienne
- Cadres : 19,1% à Quinçay / 8,4% pour la CC Haut Poitou / 8,7% pour la Vienne
- Artisans, commerçants, chefs d'entreprise : 7% à Quinçay, 5% en CC haut Poitou, 4% en Vienne

La catégorie socioprofessionnelle des ouvriers est quant à elle sous représentée à Quinçay : 9,5% des ménages, contre 17% pour la CC Haut Poitou et 15% en Vienne.

72% des ménages fiscaux de la commune de Quinçay sont imposables, alors qu'ils sont 52% des ménages dans la Vienne, et 54% sur le territoire de la CC Haut Poitou.

#### ○ Besoins et demandes des familles

Les caractéristiques du territoire de Quinçay font apparaître un important besoin d'accueil du jeune enfant : ménages majoritairement composés de familles avec enfants, proportion d'enfants de moins de 15 ans plus importante que sur d'autres territoires, taux de chômage faible avec plus de 74% d'actifs ayant un emploi.

Les trois principaux employeurs du bassin d'emploi de Poitiers sont les secteurs des administrations publiques, de la santé humaine et de l'enseignement. Etant donnés les secteurs concernés et la proportion de cadres, on peut supposer qu'un besoin d'accueil en horaires décalés ou atypiques existe.

#### ○ Réponse de Petidum

Le multi-accueil Petidum dispose d'un agrément de 16 enfants sur une amplitude horaire de 7h30 à 18h30. La structure permet l'accueil des enfants à tout moment sur cette plage horaire (pas d'heures d'arrivée ou de départ minimum). Elle permet aussi aux enfants de prendre leur petit déjeuner fourni par les familles quand ils arrivent tôt. Dans tous les cas, un petit goûter à 9h est proposé à tous les enfants qui le souhaitent.

Petidum en dehors des périodes de vacances de fin d'année est complémentaire de l'offre existant par ailleurs sur le territoire : assistants maternels et autres accueils collectifs. Les familles accueillies résident en majorité à Quinçay, certaines sont toutefois localisées sur d'autres communes du bassin de vie (Vouillé, Boivre-La-Vallée, ...).

Au regard du besoin identifié et des caractéristiques de la population quincéenne, Petidum a une réelle fonction sociale sur le territoire.

- Sur la prise en compte de son environnement
- Sur le public cible
- Sur les partenariats développés et la cohérence avec le projet de territoire et le projet éducatif local
- Sur la réponse aux besoins spécifiques des familles

Cependant, la structure ne permet pas l'accueil d'enfants sur des horaires atypiques (soirée, nuit, week-end).

## Chapitre 2

### Modalités de relations partenariales

#### ○ Insertion de Petidum dans la vie économique locale

Petidum participe à la vie économique et sociale du territoire de différentes façons :

- Sorties régulières à la bibliothèque,
- Échange avec l'EHPAD de Quincay,
- Partenariat avec la ludothèque de Neuville de Poitou,
- Passerelles avec l'école maternelle de Quincay,
- Achat de pain à la boulangerie locale,
- Courses d'appoint à l'épicerie du village,
- ...

#### ○ Insertion de Petidum dans la dynamique territoriale et partenariales

A un niveau institutionnel, Petidum entretient des relations avec l'ensemble des partenaires concernés par son activité :

- La Communauté de Communes Haut Poitou soutient et favorise le développement des structures d'accueil du jeune enfant, de 10 semaines à 6 ans au travers d'une convention d'objectif de et de moyens entre Petidum et la CCHP. La CCHP est le principal financeur du multi-accueil Petidum, avec la CAF. Elle s'est fixée des objectifs en matière de petite enfance :
  - La satisfaction qualitative et quantitative des besoins induits par l'attractivité du territoire communautaire ;
  - La perfectibilité du maillage territorial local de l'offre de service petite enfance, enfance et jeunesse afin de s'assurer d'une équité d'accès pour tous les publics de la Communauté de Communes ;
  - Le soutien à l'économie résidentielle et la limitation des freins à l'emploi à travers le développement et la structuration d'une offre de services adaptée aux salariés.
- La CAF soutient le développement des structures d'accueil, et finance Petidum via la mise en œuvre de la prestation de service unique qui prévoit notamment une

tarification des familles dépendante de leurs ressources. Basée sur l'activité des établissements, la PSU intègre également le financement d'heures de concertation des professionnels autour de situation d'enfants accueillis et de leurs familles et de la subvention d'investissement. La convention d'objectif et de gestion renforce ces différents objectifs et positionne l'accueil des enfants en situation de handicap ou de pauvreté dans les EAJE comme une de ses priorités.

- La mairie de Quincay : met à disposition les salles de réunion de la commune
- La PMI délivre l'agrément à Petidum et contrôle les conditions d'accueil des jeunes enfants.
- L'ACEPP86 : Petidum travaille en lien avec l'Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels de la Vienne. Cette association fédère les 15 structures d'accueil à gestion parentale de la Vienne (multi-accueils, relais petite enfance, lieux d'accueil enfants-parents). L'ACEPP86 permet de se former, de partager, de se ressourcer, de passer des moments conviviaux...et tout ceci permet d'accompagner sa structure.
- Le référent santé et accueil inclusif : Petidum a également un référent santé et accueil inclusif, qui a pour mission d'informer, de conseiller, de sensibiliser la direction et les équipes à l'accueil inclusif, de veiller à la bonne adaptation des conditions d'accueil le cas échéant, de mettre en place des actions de promotion de la santé, ...

## Chapitre 3

# Modalités de participation des familles

### ○ Participation des familles

- Le bureau et le CA sont composés de parents ou de toute personne adhérente à l'Association Petidum.
- Les familles participent à certaines tâches de la vie courante (déchetterie, réparation ponctuelle de mobilier...). Elles s'inscrivent obligatoirement dans une commission de leur choix, pilotée par un.e professionnel.le de la structure (déménagement, fête et animation, cadre de vie, vidéo...)
- Une participation peut leur être demandée pour accompagner les enfants lors de sortie (bibliothèque...)
- Le multi-accueil communique essentiellement par mails avec les familles. Il existe aussi un site internet mis à jour, avec un espace privé pour chaque famille (photos, menus...). Des affichages sont aussi présents au sein de Petidum.

### ○ Accueil de l'enfant en situation de handicap

- Tous les enfants et toutes les familles peuvent être accueillis au sein de la structure. La crèche respecte les besoins individuels et le rythme de chaque enfant, ce qui permet un accueil d'un enfant en situation de handicap. L'important étant que des temps de discussion soient prévus entre la famille et les professionnels afin de s'ajuster au mieux au besoin spécifique de cet enfant, en prenant en compte les limites qu'imposent un accueil en structure.
- Les parents et les professionnel.le.s du multi-accueil peuvent faire appel au référent "santé et accueil inclusif" de la structure et au référent "handicap" de la Vienne.

### ○ Accompagnement à la parentalité

- Les professionnels et les parents échangent matin et soir sur les observations faites autour de l'enfant.
- Le multi-accueil propose des temps d'échange et de partage sur une thématique, à plusieurs parents et enfants, avec un intervenant extérieur : alimentation, lecture en musique, langue des signes, yoga, bodymind centering - accompagnement moteur
- Petidum met à disposition des familles, dans une bibliothèque, des ouvrages sur l'éducation et la parentalité.

- Mise en œuvre de droits pour les familles en insertion sociale ou professionnelle

Petidum accueille toutes les familles notamment les familles en difficultés sociales et professionnelles et/ou inscrits dans un parcours d'insertion professionnelle.

## Chapitre 4

# Démarche de développement durable

### o Mesures concrètes dans la démarche de développement durable

Le multi-accueil Petidum s'inscrit dans une démarche écologique depuis plusieurs années :

- Tri des déchets
- Gants/bavoirs/lingettes lavables
- Utilisation de couverts en inox
- Nettoyage à la vapeur pour éviter l'utilisation de produits chimiques
- Possibilité pour les familles de fournir des couches lavables pour leur enfant
- Arrêt de l'utilisation de bouteilles d'eau, sauf pour les biberons (recommandation de l'OMS)
- Lavage du linge raisonné
- Utilisation au maximum de matériels locaux, solides et naturels

### o L'espace extérieur de Petidum

Le multi-accueil dispose d'un vaste jardin. Les enfants sortent en toute saison. Les repas peuvent aussi régulièrement se faire à l'extérieur. Un potager est également proposé au sein de cet espace extérieur.

Mise à jour et validation du projet d'établissement par le conseil d'administration, le 6 juillet 2022

La Présidente de l'association

Manon BLANCHARD-MATRAT

  
MULTI ACCUEIL PETIDUM  
2, rue des Quintus  
86190 QUINCAY  
Tél/Fax 05 49 60 75 26